

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-1400/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 58/7°L de la Commission permanente de la Chambre des Députés.

n° 69-1400/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
26 septembre 1969

Numéro JO
n° 21 du 10/10/1969

Date du numéro
10 octobre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 58/7°L du 13 septembre 1969 de la Commission permanente de la Chambre des Députés accordant à M. Hassan Mohamed Moyale, la concession provisoire d'un terrain sis à DiKhil.